Point d'Etape de clôture de Valenciennes

ANRU

Type de mission: Capitalisation

Maître d'ouvrage: ANRU

Coût du projet :

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2013

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 302 démolitions, 535 reconstructions, 772 réhabilitations, 212 résidentialisations

Acteurs: Anru, Etat, Région Nord- Pas-de-Calais, Caisse d'Allocation Familiale, Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, bailleurs (Val'Hainaut Habitat, Partenord Habitat, Escaut Habitat, Sa du Hainaut), SAEM Loge, SRCJ, Caisse des Dépôts et Consignations, Association Foncière Logement, Etablissement Public Foncier

Consultants mobilisés: Gaël Curet

Montant de la mission: 49 123 €

Composantes de la mission:

- ■■■■ Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- ■■■■■■■■■■ Capitalisation

Enjeux de la mission

Marquée par son passé industriel, Valenciennes été confrontée à des enjeux socio-territoriaux importants. De nombreuses actions ont été engagées, notamment dans le cadre de son inscription dans des dispositifs de politique de la Ville.
Conventionné en 2006, le projet de rénovation urbaine de Valenciennes, portant sur les quartiers Dutemple, Faubourg de Cambrai et Centre-Ville, fait partie d'une vaste stratégie de rénovation urbaine à l'échelle de l'agglomération s'articulant autour de l'intégration des quartiers à la ville, la requalification des espaces public, le développement des services et équipements publics ainsi que l'accompagnement social des habitants.
L'enjeu du point d'étape de clôture a été d'évaluer les premiers impacts du programme de rénovation urbaine dans les quartiers conventionnés, de mettre en perspective ce projet au regard du projet de l'agglomération et d'analyser les conditions pour garantir la pérennisation des investissements réalisés sur ces quartiers.

Contenu de la mission

- Réalisation d'entretiens avec les personnes clés identifiées pour mettre en exergue l'articulation des instances techniques et stratégiques qui cadrent le projet ;
- Réalisations d'ateliers thématiques aboutissant à un diagnostic et des préconisations partagées ;
- Réalisation d'un atelier stratégique pour valider les orientations en vue de la finalisation du programme et du retour au droit commun ;
- Evaluation de l'avancement du projet et identification des points de vigilance et des risques éventuels susceptibles de peser sur la bonne réalisation du projet ;
- Bilan du projet de rénovation urbaine et préparation de la sortie de la convention ANRU afin de garantir les conditions requises à la pérennisation des investissements à l'issue de la convention ANRU ;
- Une attention particulière a été portée à la question commerciale et au développement économique (bilan des actions menées dans le cadre de l'ANRU, notamment) ;
- Retour d'expérience des bonnes pratiques auprès de l'ANRU.